

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **23.04.2024**

Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Familienpolitik, Kinder- und Jugendpolitik
Akteure	Noser, Ruedi (fdp/plr, ZH) SR/CE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Guignard, Sophie

Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Familienpolitik, Kinder- und Jugendpolitik, 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Soziale Gruppen	1
Kinder- und Jugendpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

WBK-SR Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats

CSEC-CE Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Kinder- und Jugendpolitik

MOTION
DATUM: 12.03.2020
SOPHIE GUIGNARD

Par le truchement d'une motion, le sénateur Ruedi Noser (plr, ZH) a demandé au Conseil fédéral de **créer un bureau de médiation pour les droits de l'enfant**. Ce bureau aurait pour mission d'informer les enfants et jeunes de moins de 18 ans sur leur droits et de leur favoriser l'accès à la justice. Indépendant de l'administration et facilement accessible pour tou-te-s, le bureau pourrait également servir d'intermédiaire entre les enfants et les services de l'Etat. La CSEC-CE s'est montrée favorable à l'objet, par 10 voix contre 2 et une abstention, arguant qu'un tel service, un bureau disposant et dispensant un savoir sur les droits des enfants comblait un manque. Une minorité de la commission jugeait par contre les dépenses en découlant trop élevées en regard du petit nombre de cas où les services existants ne peuvent rien faire.

Lors du débat en chambre haute, le conseiller fédéral Alain Berset (ps, FR) a tenté de convaincre les parlementaires de refuser l'objet, car il estime que le cahier des charges d'un tel service n'est pas clair. Comme selon le projet Noser ce serait au Conseil fédéral de trouver la solution, le socialiste prévoit que la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons ne rendrait pas la tâche aisée. Les **sénateurs et sénatrices ont néanmoins accepté la motion** à 23 voix contre 20, avec 2 abstentions.¹

1) BO CE, 2020, p. 159 ss.; Rapport de la CSEC-CE en réponse à la motion Noser 19.3633